

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **60 (1909)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Extrait du procès-verbal des délibérations du Comité permanent.

Séance du 28 juin 1909 à Zurich.

1° Il est pris connaissance de la constitution du jury pour le concours qui s'est terminé le 1^{er} mai écoulé.

2° Le comité exprime ses remerciements pour l'invitation au Congrès forestier italien qui se tiendra à Bologne du 12 au 17 juin 1909.

3° La discussion des conclusions des rapports Biolley et Arnold conduit aux propositions suivantes, qui seront présentées à l'assemblée générale de 1909 :

a) et b) voir procès-verbal du 22 mai 1909.

c) Les démarches nécessaires seront faites auprès du Conseil fédéral pour qu'il veuille bien élever de 500 frs. le minimum du traitement légal des agents forestiers cantonaux.

d) Il est prévu, une augmentation des honoraires à attribuer aux auteurs des articles publiés dans l'organe de la société.

e) Le comité est autorisé à organiser 3 à 4 excursions de 2 à 3 jours, à faire en 1910. Les organisateurs seront rétribués par la société des forestiers suisses, les participants, par contre, par les autorités dont ils relèvent.

4° La motion de M. Nay à Truns relative à l'annuaire forestier ne pourra être discutée par le comité qu'après l'assemblée générale de 1909.

Le Comité permanent.



Communications.

Un sapin blanc à verrues.

Dans un article paru ici même,¹ nous émettions cet avis que la fixité des formes du sapin, que les botanistes opposent souvent à la grande variabilité de l'épicéa, pourrait bien être plus apparente que réelle. A titre de preuve, nous décrivions quelques cas de variations aberratives correspondant à des variations analogues de l'épicéa. C'étaient le sapin à écorce épaissie (*Abies pectinata lusus corticata*) et le sapin à verrues (*Ab. pect. lusus tuberculata*).

Dès lors, d'autres cas semblables ont été signalés ailleurs. Le professeur L. Klein² a décrit, très sommairement il est vrai, un sapin à écorce épaissie dans la vallée du Kirnbach, dont il a publié une reproduction photographique malheureusement peu réussie. Il lui a plu,

¹ *Journal forestier suisse*. Les variations de quelques-unes de nos essences, 1907, p. 97.

² *Ludwig Klein*. Bemerkenswerte Bäume im Grossherzogtum Baden. Heidelberg, 1908, p. 231.

bien que sa publication date de 1908 seulement, de dénommer cette variété *lusus corticata*, L. Klein, en allemand, *eichenrindige Tanne*.

M. Klein donne également la liste de 23 sapins à verrues (*Ab. pect.*, *lusus tuberculata* L. Klein) croissant dans le grand-duché de Baden; il en connaît un autre en Galicie. En dehors de ces cas, il prétend que cette variété de sapin n'a jamais été signalée ailleurs. Sur ce point, l'honorable professeur allemand était donc insuffisamment documenté.¹

D'après Klein, le sapin à verrues est caractérisé par l'apparition, sur sa tige et ses branches, d'excroissances subéreuses qui émergent du niveau de l'écorce. Elles sont à vive arête, de forme irrégulière et souvent disposées en anneaux horizontaux. Ces derniers peuvent embrasser la tige entière ou une partie seulement; ils se trouvent à la séparation de deux pousses annuelles consécutives. Enfin, M. Klein prétend que sur le sapin ces excroissances n'ont en aucun cas la forme de verrues de l'épicéa (*zizenförmig*).

L'honorable professeur badois nous paraît avoir voulu tirer, des quelques cas observés par lui, une conclusion trop hâtive. Nous avons, en effet, la preuve que si les verrues du sapin sont généralement de forme différente de celles de l'épicéa, elles peuvent néanmoins être absolument identiques à celles-ci.

Ceci nous amène à décrire un sapin fort intéressant, auquel nous a rendu attentif le garde-forestier J. Besson, à Fermens, que nous félicitons bien vivement pour sa belle trouvaille. Par malheur, l'arbre a été abattu — c'est le sort de la plupart de ces arbres bizarres à un titre quelconque de n'être remarqués qu'une fois à terre. Au lieu de rester la curiosité d'un peuplement, ils viennent généralement échouer dans une poussiéreuse vitrine de musée. Ici encore, ce n'est qu'une fois à terre et dépouillé de ses branches que son caractère exceptionnel a été remarqué. Nous ne pouvons donc pas donner une photographie de l'arbre entier. Celle annexée à ce cahier, de quelques branches, montre au reste clairement de quoi il s'agit.

Voici ce que le garde Besson nous écrit à ce propos : „Le sapin en question a été abattu en novembre 1908. Il avait de 20 à 25 cm de diamètre à 1,3 m sur environ 18 m de hauteur. Il a crû dans la forêt de Fermens (près d'Apples), appartenant à l'hoirie de Bonstetten, à quelque 200 m de l'endroit où vous aviez trouvé des verrues sur des branches de sapin en 1904. Altitude, environ 670 m. Il était fortement surcimé, mais encore assez vigoureux par le fait qu'il était à la lisière de la forêt. Le peuplement, assez serré, est composé de hêtre avec mélange d'épicéa et de sapin. L'âge de la plante, déterminé par le comptage des cernes, était de 140 ans. Il y avait quelques verrues à la tige sur environ 2 mètres, un peu au-dessous de la flèche, mais beaucoup moins que sur les branches.“

¹ En 1872 déjà, le botaniste *Goepfert* signalait un sapin à verrues dans une forêt de l'Allemagne du Nord. Voir : *Jahrbuch des schlesischen Forstvereins*, 1872, p. 224.

La tige ayant été enlevée de la forêt par son acquéreur avant que nous ayons eu connaissance du cas nous n'avons pas pu apprendre quelque chose de plus précis sur ces verrues de la tige.

Sur les branches — dont le garde Besson a pu heureusement nous fournir plusieurs échantillons — ces verrues sont en grand nombre. Ainsi à l'une, mesurant 4 cm de diamètre, nous en avons compté 67 sur 30 cm de longueur.

Leur forme rappelle beaucoup celle des verrues de l'épicéa signalées jusqu'ici : c'est un cône assez régulier à base elliptique dont le plus grand diamètre est perpendiculaire à l'axe de la branche. Ce diamètre de la base varie de 5 à 30 mm environ. A plusieurs places, deux verrues voisines sont soudées par la base, mais c'est l'exception : elles sont presque toutes isolées et dispersées tout autour du rameau avec la plus complète irrégularité.

Leur hauteur au-dessus de l'épiderme de l'écorce avoisinante varie depuis 5 jusqu'à 15 mm. Elles sont de consistance ferme et adhèrent solidement à l'écorce. Une coupe passant par l'axe montre que leur structure est exactement la même que sur celles de l'épicéa : elles sont formées par l'alternance des couches d'un tissu subéreux mou avec un tissu plus résistant, à éléments lignifiés (tissu phelloïde).

Ces couches semblent être de vraies couches annuelles d'accroissement.

On ne retrouve dans ces excroissances aucune trace d'un rameau. Il paraît logique d'admettre qu'elles se sont formées à la base de bourgeons proventifs qui n'ont pas pu se développer.

Il semblerait donc que ces verrues peuvent apparaître sur le sapin blanc sous deux formes :

1° verrues polyédriques, généralement disposées en anneaux perpendiculaires à l'axe principal et croissant à la limite de deux pousses annuelles ;

2° verrues coniques, isolées et dispersées irrégulièrement sur tout l'intervalle compris entre deux verticilles consécutifs.

Cette dernière forme correspond exactement à celle de l'épicéa que M. le professeur C. Schröter a, le premier, dénommée *Picea excelsa lusus tuberculata*. Par analogie, il serait donc logique de l'appeler *Abies pectinata lusus tuberculata* aussi. Or, M. le professeur L. Klein a réservé cette appellation pour la première forme qui, apparemment, est autre chose. Convierait-il de débaptiser celle dont ce dernier s'est constitué le parrain et de considérer les deux formes comme deux variétés distinctes ? Ce sont là des subtilités dont nous abandonnons la discussion à de plus compétents.

Nous avons simplement voulu montrer une fois de plus que le sapin blanc, tout comme l'épicéa, est susceptible d'une variabilité assez étendue. Et il apparaîtra aussi que, pour la dénomination de ces formes et variétés, il convient de s'armer de quelque circonspection.

H. Badoux, inspecteur forestier.

